

## *Cultivons l'entraide éducative et le Bien-être à l'école!*

### Procès-verbal du conseil d'établissement du 21 décembre 2021 à 18h30

Via Teams

#### **Membres présents**

Simon Beaudry, direction par intérim  
Rachelle Ada, directrice adjointe  
Pascale Fortin, enseignante ortho  
Paula Andréa Rubilar Ortiz, Classe principale  
Isabel Gauthier, enseignante  
Cheikh Thiam, parent  
Marie-Eve Groulx, parent  
Frédéric Barbeau, parent  
Marie-Claude Mallet, parent

Était aussi présent :

Nathalie Riendeau, représentante EHDA

<b>1. Ouverture de la réunion</b>	La rencontre est ouverte à 18h34.	
<b>2. Vérification du quorum</b>	Le quorum est constaté.	
<b>3. Nomination d'un secrétaire</b>	Monsieur Frédéric Barbeau (parent) est nommé au poste de secrétaire de façon unanime.	<b>CE-21-22-12</b>
<b>4. Lecture et adoption de l'ordre du jour</b>	L'ordre du jour est adopté tel que soumis, aucune modification.  <i>Proposé par</i> : Marie-Claude Mallet <i>Appuyé par</i> : Isabel Gauthier	<b>CE 21-22-13</b>

<p><b>5. Intervention du public et du membre de la communauté</b></p>	<p>Il n’y a pas d’intervention du public. Madame Rachelle Ada a contacté le groupe « Les partenaires du secteur Aylmer » pour savoir s’il serait intéressé à siéger sur notre conseil d’établissement.</p> <p>Le groupe est intéressé et disponible. La proposition est soumise au vote, le résultat est unanime. Le groupe « Les Partenaires d’Aylmer » siègera donc sur notre CÉ à compter de la prochaine rencontre.</p>	<p><b>CE 21-22-14</b></p>
<p><b>6. Lecture et adoption du procès-verbal du 9 novembre 2021 et suivis</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le procès-verbal est adopté, tel que présenté, en y ajoutant des détails à la section des suivis.</li> <li>- Suivis au procès-verbal : Les informations demandées concernant les programmations extra-scolaires nous seront présentées au prochain CÉ.</li> <li>- Pour l’utilisation des jeux vidéo, un suivi a été fait avec les enseignants et il a été décidé que leur utilisation serait seulement dans un cadre éducatif (net math, etc.) ou dans des occasions très particulières.</li> </ul> <p><b>Proposé par</b> : Frédéric Barbeau  <b>Résolution adoptée à l’unanimité</b></p>	<p><b>CE 21-22-15</b></p>
<p><b>7. Correspondances</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nous avons reçu les mises à jour ministérielles concernant les communications du CÉ avec les parents.</li> </ul>	
<p><b>8. A) Mesures dédiées et protégées 2021-2022</b></p> <p><b>B) Éducation à la sexualité</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Monsieur Beaudry nous présente le tableau explicatif, il s’agit de sommes qui sont dédiées (nous avons une certaine flexibilité avec celles-ci), les dépenses protégées sont attachées à des dépenses précises, selon les critères d’application du ministère. Les membres du CÉ ont demandé certaines précisions sur l’attribution et la distribution de certains services.</li> </ul> <p>La résolution est proposée par Marie-Claude Mallet et est adoptée à l’unanimité.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Madame Ada nous présente le tableau de contenus en éducation à la sexualité pour l’année 2021-2022. Le document est proposé par Frédéric Barbeau et soumis au vote. Le document est approuvé à la majorité (5 pour, 1 abstention). Pour les années suivantes le document sera approuvé à la fin de l’année scolaire.</li> </ul>	<p><b>CE-21-22-16</b></p> <p><b>CE-21-22-17</b></p>

<p><b>C) Service de garde à la semaine de relâche</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le point est mis en suspens à la suite d'un questionnement sur le fait de devoir ou non consulter les parents. Monsieur Beaudry fera la vérification auprès du Service du secrétariat général du CSSPO. Le vote pourra se tenir de façon électronique par la suite.</li> </ul> <p>Après vérification, il n'est pas nécessaire de consulter les parents. La proposition est donc soumise au vote par courriel et approuvée à la majorité (8 en faveur, 1 abstention).</p>	<p><b>CE-21-22-18</b></p>
<p><b>D) Choralies</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Monsieur François Laplante (enseignant de musique) demande la permission d'amener des élèves à cette activité en dehors des heures d'école. L'évènement doit avoir lieu sur le territoire du Centre de services scolaire des Draveurs. La demande est proposée par Pascale Fortin et adoptée à l'unanimité.</li> </ul>	<p><b>CE-21-22-19</b></p>
<p><b>E) Présentation du résultat de consultation pour le projet de réaménagement de la cour d'école de l'immeuble Limoge</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Monsieur Dominic Guindon (enseignant en éducation physique) nous présente le résultat du mandat que lui a remis le conseil d'établissement et la direction l'an dernier, mandat qui consistait à élaborer un plan d'aménagement de la cour de l'immeuble Limoges.</li> <li>- Pour réaliser son mandat, un comité de travail a été formé des personnes suivantes :          Dominic Guindon, enseignant          Marie-Claude Mallet, parent membre du CÉ          Rachel Vincent, technicienne en service de garde          Emmanuelle Narinx, enseignante éducation physique          Normand Veilleux, Sport loisirs Outaouais          Catherine, représentante du CISSSO</li> <li>- Le plan qui nous est présenté a été élaboré par madame Sophie Lamothe, architecte pour la firme A4. Elle est la personne qui a été retenue à la suite d'un appel d'offre pour des services d'architecture.</li> <li>- Le plan a aussi été élaboré à la suite d'un sondage auprès de la clientèle de l'école de la 3<sup>e</sup> année à la 6<sup>e</sup> année.</li> </ul>	

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le scénario qui nous est présenté est bien accueilli par l'ensemble du CÉ. Les commentaires suivants ont été notés : Madame Riendeau nous rappelle de porter une attention particulière à l'accessibilité de l'entièreté du terrain pour les enfants qui auraient des problèmes de mobilité. Il est aussi noté de privilégier des surfaces et des installations qui sont utilisables à l'année longue.</li> <li>- Le document qui nous est présenté est une ébauche de ce qui pourrait être fait. Le projet reste à être évalué d'un point de vue financier. La direction va consulter les ressources matérielles du centre de services scolaire pour avoir un cadre financier.</li> <li>- Le projet pourra, par la suite, être ajusté en fonction des coûts et des budgets disponibles. Des campagnes de financement sont à prévoir pour la réalisation de ce projet.</li> <li>- Si ce projet va de l'avant, il sera jumelé avec le projet de correction du drainage de la cour d'école (projet qui est déjà approuvé et en attente de réalisation).</li> </ul>	
<p><b>9. Informations complémentaires</b></p> <p><b>A) Cadre budgétaire</b></p> <p><b>B) Lecteurs de CO2</b></p> <p><b>Ajout d'un 15 minutes supplémentaires à la rencontre (il est 20h30)</b></p> <p><b>C) Suivis des travaux</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Monsieur Beaudry nous explique la nouvelle procédure de consultation budgétaire, les CÉ ne sont plus consultés. C'est maintenant le comité de répartition des ressources qui fait les recommandations au conseil d'administration.</li> <li>- Monsieur Beaudry nous fait un résumé de la lettre qui a été envoyée aux parents le 26 novembre.</li> <li>- Proposé par Marie-Claude Mallet, adopté à l'unanimité.</li> <li>- La structure de jeux de l'édifice Saint-Paul a été réparée, la glissoire a été reçue et installée. Concernant la réparation du muret de soutènement, Monsieur Beaudry nous informe que, selon les ressources matérielles, il s'agit de deux projets complètement indépendants l'un de l'autre. C'est</li> </ul>	<p><b>CE-21-22-20</b></p>

<p><b>D) Mot de l'OPP</b></p> <p><b>E) Mot du service de garde</b></p> <p><b>F) Mot des enseignants</b></p> <p><b>Ajout d'un 15 minutes supplémentaire</b></p>	<p>pour cela que le muret n'a pas été refait avec les travaux de la cour. Le CÉ demande donc à savoir quand le deuxième projet sera réalisé. La lettre proposée par Marie-Ève Groulx, dans laquelle le CÉ demande des clarifications à savoir pourquoi le mur de soutien de la rue Dalhousie n'a pas été remplacé lors des travaux de la cour de l'édifice Saint-Paul l'été dernier, sera acheminé au Service des ressources matérielles du CSSPO.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un terrain de soccer synthétique de remplacement sera installé dans la cour de l'immeuble St-Paul. Le centre de service est en appel d'offres présentement.</li> <li>- Pour l'édifice Limoges, les travaux de réparation du mur sud continuent et progressent bien.</li> <li>- Les escaliers intérieurs de l'ancienne partie de Limoges seront refaits à l'été 2022 pour permettre une meilleure circulation et répondre aux nouvelles normes.</li> <li>- Les activités du temps des fêtes organisées par l'OPP ont été un succès. Il y a eu lecture de contes, visite du Père Noël, charades, devinettes et courrier de Noël. Les élèves ont beaucoup apprécié.</li> <li>- Paula a dû quitter avant la fin de la rencontre, il n'y a donc rien à ce point.</li> <li>- Succès des journées à thème, la cueillette de denrées a été un succès dans les deux immeubles.</li> <li>- Les enseignants souhaitent la bienvenue à monsieur Beaudry. Ils sont très heureux de l'avancement des dossiers à l'interne.</li> <li>- Proposé par Frédéric Barbeau, adopté à la majorité</li> </ul>	<p><b>CE-21-22-21</b></p>
--	---	---------------------------

